

Adret

Pose de la 1^{ère} pierre en date du 23 mars 2018

Discours de Madame Maria Bernasconi – Présidente de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées (FCLPA) :

« *Tout âge porte ses fruits, il faut juste savoir les cueillir* » écrivait Raymond Radiguet, un écrivain français du siècle passé.

C'est vrai !

Arrêtons de prétendre que les jeunes d'aujourd'hui sont mal élevés, pénibles, bruyants, pas engagés et parallèlement que les personnes âgées coûtent trop cher à la société. Ce sont les compétences et la disponibilité des personnes âgées qui permettent à notre société de fonctionner.

Que feraient par exemple toutes ces familles avec enfants en bas âge, sans les grands-parents qui comblent le manque de structures de garde?

Vous l'aurez compris : la FCLPA (la Fondation communale pour le logement de personnes âgées) désire faire un pas en direction d'une société qui permette à toutes les générations, mais également à toutes les couches sociales, à tous les genres et autres personnes isolées, de rester intégrés, de vivre en harmonie et surtout dignement.

N'oublions pas que l'évolution constante du vieillissement de la population genevoise implique de nouveaux défis. Ils portent notamment sur le maintien de l'autonomie, la prévention des problèmes de santé ou d'isolement liés au vieillissement, et sur l'intensification des réseaux de soins et sociaux.

Le projet, dont nous posons la première pierre aujourd'hui, est justement un signal fort dans cette direction. Sensible à ces enjeux, la FCLPA a lancé ce projet novateur de structure de logements de longue durée pour des personnes en âge AVS, mais également pour des étudiantes et étudiants.

Cette structure vise à offrir aux personnes dès l'âge AVS un accompagnement évolutif, en fonction de l'état de leur santé et de leurs désirs, ainsi qu'un lieu de vie tourné vers l'extérieur où les **activités** et les **échanges intergénérationnels** sont favorisés. Elle s'insère dans un nouveau quartier, qui veut également favoriser le vivre ensemble de toute la population.

La FCLPA a également pris en considération la volonté du Conseil d'Etat de diminuer les coûts liés au vieillissement de la population. En effet, nous sommes convaincus que de nouvelles politiques sont nécessaires pour ne pas trop charger les générations futures.

D'un concept original, la structure se dotera d'une organisation souple et légère, qui limitera l'interventionnisme institutionnel afin de préserver l'indépendance, les décisions et l'initiative des locataires. Elle devra aussi réagir et s'adapter rapidement aux situations les plus diverses. De fait, les **synergies** et le **partenariat** seront **optimisés au mieux**.

La philosophie adoptée repose sur plusieurs axes, notamment sur le fait que les locataires devront s'approprier l'organisation et la dynamique de la structure. Un coordinateur devra veiller au développement de la vie au sein de la structure et faciliter la rencontre ainsi que la collaboration avec les partenaires externes.

Notons encore que le personnel des soins de l'UATR assurera également les veilles auprès des locataires, évitant la mise en place d'un dispositif spécifique dans la structure. « *Last but not least* », les compétences existantes au sein des EMS de Lancy seront utilisées, favorisant les synergies et la réduction des coûts.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, le projet consiste à offrir une structure d'habitat « intermédiaire » aux personnes en âge AVS capables d'assumer les actes de la vie quotidienne pour lesquels **des prestations par palier, adaptées à l'évolution** de leur situation médico-psycho-sociale, seront dispensées par des équipes pluridisciplinaires.

Un premier pas étant franchi aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir lever nos verres à la santé de cette nouvelle structure et des personnes qui la feront vivre.